



## Communiqué de presse

### Maroc-France : La colocalisation sur les rails

Dans le cadre de la participation du Maroc à la 11<sup>ème</sup> édition de « Planète PME », qui se tiendra à Paris le mardi 18 juin, et en marge de sa participation au Salon aéronautique du Bourget, le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Abdelkader Amara, a reçu, vendredi 7 juin à Rabat, l'ambassadeur de France au Maroc, Charles Fries, et le Chef du service économique régional de l'ambassade de France, Philippe Baudry.

M. Amara présidera la délégation marocaine qui devra prendre part à ces deux événements. « Planète PME » est organisée par la Confédération française générale des PME (CGPME) et ses grands partenaires, et auquel le Maroc participe régulièrement, chaque année. Pour son édition 2013, « Planète PME », réunissant l'ensemble des acteurs de l'économie liée de près et de loin aux PME, a choisi pour slogan « Voyons grand, soyons PME ». La présence du Maroc témoigne de l'importance qu'il accorde pour son partenariat privilégié avec la France.

La rencontre de M. Amara avec MM Fries et Baudry souligne amplement l'intérêt que représentent de telles occasions pour le renforcement de la coopération et l'activation du pacte de colocalisation que les deux pays ont signé au mois de décembre dernier. Ainsi, en marge de « Planète PME », M. Amara s'entretiendra avec la ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, dans le but de tracer les lignes de la concrétisation de la colocalisation, comme convenu au cours de la visite d'Etat effectuée par le président français, François Hollande, au Maroc les 3 et 4 avril 2013 et celle du Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, les 12 et 13 décembre 2012.

Prioritaire, ce chantier l'est pour les deux pays convaincus par l'expérience probante de plusieurs entreprises des deux pays ayant entamé la colocalisation, notamment dans les domaines de l'automobile, l'aéronautique et l'offshoring, de

l'urgence d'accélération de la colocalisation. M. Amara et Mme Bricq avaient ainsi, au cours de leur entretien, qui s'est tenu le 4 avril, décidé d'approfondir leurs échanges et de tenir des séances de travail afin de mettre en place les mesures nécessaires au processus de la colocalisation.